

Rapport de la Commission Régionale Slalom

Saison 2018

Pour la deuxième année consécutive, la Commission Régionale Slalom a travaillé "a minima" (une seule réunion à Nancy le 22 avril à Nancy, ce qui est évidemment insuffisant !). Nous avons en effet de grandes difficultés à réunir la Commission Slalom sur le territoire élargi de la région Grand-Est (rappelons par exemple que près de 400 km séparent les clubs de slalom de Dormans et de Huingue, ou encore d'Asfeld et de Sélestat). Par ailleurs, la plupart des sélectifs régionaux étaient cette année sous forme de double-sélectifs laissant peu de temps pour organiser une réunion de Commission.

Malgré cette difficulté, l'organisation de l'activité s'est faite dans de plutôt bonnes conditions avec pas moins de 17 courses sélectives (régionales, N3 ou N2) sur le territoire Grand-Est.

Il faut en remercier :

- les Présidents de clubs-slalom organisateurs et leurs bénévoles,
- l'ETR pour la mise en place des stages slalom et la détection des jeunes en eaux-vives,
- et surtout les CTR avec notamment un gros travail pour la mise en place du calendrier slalom.

Tous ont passé beaucoup de temps pour faire en sorte que tout se passe au mieux.

La Commission a surtout travaillé cette année à la mise en place de la Coupe Slalom Grand-Est avec l'élaboration d'un règlement, l'organisation de 6 manches (Sélestat, Nancy, Epinal, Troyes, Metz et Ancerville) et la gestion, manche après manche, des classements provisoires. Il y a eu encore quelques bugs, mais ça nous permettra d'améliorer le règlement 2019 et d'être encore plus efficaces.

La Commission a aussi œuvré dans le domaine du jugement slalom. Les courses slalom se sont déroulées toute l'année avec un nombre de juges et d'officiels largement suffisant (ce n'est pas le cas dans certaines régions qui ont souvent des problèmes récurrents). 4 formations de juge de portes ont été proposées (Nancy, Troyes, Epinal, Huingue) ce qui a permis de former une quinzaine de nouveaux juges. Egalement une formation juge-national organisée lors de la N3 de Sélestat. Par ailleurs, la gestion des officiels à fournir pour les Championnats de France à Bourg-St-Maurice s'est passée dans de très bonnes conditions avec une participation du Grand-Est supérieure à la demande. Merci aux juges sollicités !

Un point faible, malgré tout : nous n'avons qu'un seul juge arbitre national qui officie régulièrement. C'est trop peu, il nous en faudrait 2 de plus.

Pour finir, soulignons 2 points particuliers :

- tout d'abord, la sortie il y a quelques jours du nouveau règlement slalom 2019 avec quelques modifications notables : longueur du parcours, possibilité d'avoir 6 ou 8 portes rouges, fourniture de juges (3 à partir de 23 embarcations), les droits d'inscription et pénalités de retard, les demandes de vérifications, les Coupes de France N1, N2 et N3, les Plays-off N3-N2 et N2-N1, et puis dans les Annexes, le règlement des courses de kayak extrême.

- En second lieu, les excellents résultats des compétiteurs slalom du Grand-Est (on ne peut évidemment tous les citer...) avec une belle représentation en équipe de France (4 séniors et 2 en -23 ans) et puis également 6 juniors du Grand-Est qui seront autorisés à courir en élite en 2019 ; allez on va les citer car enfin, c'est l'avenir du slalom Grand-Est : Amaurie Guilleret (C1D), Corentin Monasse (K1H), Jean-Charles Hacquart (K1H), Loïc Trenchant (C1H), Marvin Tulpin (C1H) et Thomas L'Huillier (C1H). Bravo à eux !

Vincent Idriss Achaoui
Président de la Commission Slalom GE